

## LES AÉROPORTS

### MIRABEL—LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

**M. Bill Wright (Calgary-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et elle porte sur l'une des acquisitions regrettables du gouvernement, à savoir l'aéroport international de Mirabel. L'aéroport de Mirabel compte trois fois plus d'employés que l'aéroport international de Calgary et pourtant, Calgary dessert trois fois plus de voyageurs que Mirabel. Le ministre peut-il nous dire pourquoi Mirabel a un excédent de personnel tandis que l'aéroport international de Calgary en manque?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je n'ai pas étudié cette question en profondeur. Je suis certain que Mirabel peut justifier le nombre de ses employés. Je suis aussi certain que Calgary peut en faire autant. Là non plus je n'ai pas analysé à fond les facteurs en jeu.

● (1425)

### LE TRANSFERT ÉVENTUEL DE SERVICES DE DORVAL À MIRABEL

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, ma question supplémentaire, qui est très brève, s'adresse au ministre des Transports. Le gouvernement songe-t-il à faire bientôt une déclaration au sujet de transfert prochain de certains services aériens de Dorval à Mirabel?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, cette question fait en effet l'objet d'une étude en ce moment.

\* \* \*

## LE CANADIEN NATIONAL

### LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports à propos des causes de la démission de M. Robert Bandeen, président du CN. La soudaineté du départ de M. Bandeen a donné lieu à des spéculations; d'après certaines personnes, il y a eu conflit au sein du conseil d'administration du CN. Le ministre connaît-il la véritable raison de la démission de M. Bandeen? Y a-t-il un rapport entre celle-ci et le fait que M. Bandeen a cautionné l'investissement de 50 millions de dollars dans le groupe maritime CAST qui connaît en ce moment des difficultés financières? Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi un fonctionnaire de cette envergure démissionne ainsi à l'improviste?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, M. Bandeen a publié un communiqué à l'occasion de sa démission et j'en enverrai volontiers une copie au député. Dans ce communiqué il explique qu'il est à la direction du CN depuis sept ou huit ans et qu'il a décidé de chercher de nouveaux défis à relever. Je n'ai aucune raison de douter que ce soit là la véritable raison de sa démission.

## Questions orales

### L'AIDE FINANCIÈRE À LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CAST

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. J'ai demandé au ministre s'il savait quels en étaient les véritables motifs, non pas ceux qu'on a allégués. Je lui demande de nous dire ce qui se passe depuis quelques semaines dans le cas de la compagnie de navigation CAST actuellement en difficultés. Le ministre doit savoir que le CN lui a refusé tout crédit et que la CAST fait maintenant appel à des banquiers internationaux. Il sait sûrement que le CN a investi dans ce groupe 50 millions de dollars de deniers publics, en dépit de son exploitation à la «James Bond». Doit-on conclure que le gouvernement et le CN continueront d'aider ce groupe étant donné que, sauf erreur, M. Bandeen et d'autres cadres du CN sont actuellement en Europe en quête de sources d'aide supplémentaire pour la CAST?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Non, madame le Président. Il est vrai que la presse a parlé de difficultés dans le cas de la compagnie CAST. Comme l'a dit mon collègue, le CN a des intérêts dans la compagnie. En ce moment, le conseil de direction du CN s'occupe du dossier et traite l'affaire sur un plan strictement commercial; il essaie de protéger ses intérêts et investissements dans la CAST, comme aussi les avantages que le Canada en général et le CN en particulier ont tiré de leur association avec la CAST.

\* \* \*

## L'INDUSTRIE

### LE DÉFICIT DANS LE COMMERCE DE PRODUITS FABRIQUÉS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre d'État chargé du Développement économique a déclaré il y a quelque temps déjà que lorsque des acheteurs étrangers viennent au Canada pour se procurer du fer, nous n'essayons pas de leur vendre de l'acier. Ce même ministre nous a fait profiter en fin de semaine d'un autre trésor de sagesse économique, disant que le gouvernement libéral ne s'inquiète plus du fait que les Canadiens puissent passer pour des «bûcherons et des porteurs d'eau». C'est dans ce contexte qu'il a dit que les libéraux vont continuer à essayer de vendre nos ressources. Étant donné que notre commerce de produits fabriqués s'est soldé par un déficit de 21 milliards de dollars l'an dernier—quelque 200,000 Canadiens auraient eu un emploi si ces produits avaient été fabriqués au Canada—le ministre confirmera-t-il que le sénateur Olson a remplacé sa stratégie industrielle par l'ancienne politique libérale qui consiste à brader nos ressources?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, sauf erreur, le sénateur Olson estime que les citations que lui attribuaient de récents articles de journaux étaient incomplètes et hors contexte.

**Des voix:** Oh, oh!